



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DES MÉDIAS



THE WORLD BANK
IBRD - IDA | WORLD BANK GROUP

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT (REVISEE)

(SERVICES DE CONSULTANTS)

SÉLECTION DE FIRMES/CABINETS

Pays : République du Burundi
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR REALISER UNE ÉTUDE COMPLETE SUR LA GESTION ET L'HEBERGEMENT DES DONNEES : INVENTAIRE, STRATEGIE, ANALYSE, POLITIQUE, PLAN OPERATIONNEL, BUSINESS PLAN ET MODELE DE GOUVERNANCE

RÉF. STEP: BI-PFCIGL-PIU-280535-CS-QBS

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don d'un montant équivalant à 92 000 000 USD pour le financement du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) dont l'Objectif de Développement (ODP) est d'accroître l'accès à l'internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du Gouvernement à gérer les ressources plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique.

Il a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements prévus au titre du contrat des services d'un bureau d'études chargé de « **Réaliser une étude complète sur la gestion et l'hébergement des données : inventaire, stratégie, analyse, politique, plan opérationnel, business plan, et modèle de gouvernance** » .

L'objectif global de la mission est d'évaluer, de concevoir et de recommander une infrastructure d'hébergement de données optimale pour le Gouvernement du Burundi, en alignant cette infrastructure sur les besoins actuels et futurs en matière de collecte, de stockage, d'analyse, de gestion et de diffusion des données.

Pour exécuter sa mission, le bureau sera amené à réaliser les tâches non-limitatives suivantes :

- Réaliser un inventaire des données pertinentes existant dans les principales institutions publiques et parapubliques, pourvoyeuses de grands volumes de données et une revue de la documentation disponible en lien avec la gouvernance des données et les infrastructures de stockage et gestion de données publiques (e.g., PND, PNDSP, PNDTIC, lois, règlements, décrets, etc.), en identifiant les lacunes en termes de normalisation et régulation ;
- Proposer un cadre d'évaluation de la gouvernance des données au Burundi couvrant notamment les aspects tels que l'analyse des parties prenantes, le leadership et la coordination ; l'accès à l'information, la classification des données, open data, le système statistique national, les transactions électroniques et le système national

- d'intégration des données (« national data integrated system ») et, le cadre de confiance (protection des données personnelles, sécurité des données) ;
- Faire un inventaire des solutions d'hébergement (d'un point de vue infrastructure, organisationnelle et fonctionnelle) des données publiques et plateformes numériques du gouvernement auprès d'un échantillon d'institutions publiques (au moins une vingtaine) ;
 - Etablir une cartographie détaillée des besoins existants et futurs (sur un horizon de 10 ans) et des exigences en termes de stockage de données et des plateformes numériques (e.g., espace de stockage nécessaire, disponibilité, sécurité, budget disponible, contraintes de capacité) ;
 - Faire un benchmark international des meilleures pratiques d'hébergement et de stockage des données publiques et des plateformes numériques, incluant stratégie nationale avec leurs leçons apprises dans leur opérationnalisation ;
 - Faire une évaluation des marchés locaux de l'hébergement et une évaluation des offres de services des fournisseurs locaux de services en nuage, y compris les acteurs des secteurs public et privé ;
 - Identifier les besoins potentiels de renforcement et équipement des infrastructures publiques d'hébergement de données et des plateformes numériques existantes notamment celles du Ministère en charge des Finances, du SETIC mises en place dans le cadre du projet « Regional Communication Infrastructure 2 (RCIP2) », des Banques, de l'OBR et des principales institutions publiques et parapubliques pourvoyeuses de données pertinentes (alimentation énergétique et Internet, équipement IT, système de refroidissement, sécurité à plusieurs niveaux, effectif et compétences des ressources humaines, etc.), en tenant compte des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique devant être mises en place ;
 - Proposer des normes et standards pour l'hébergement et le stockage des données en fonction de leur classification et typologie en s'inspirant d'approches ou de cadre suivis dans d'autres pays aspirationnels ;
 - Elaborer une stratégie nationale d'hébergement et stockage des données publiques ancré dans une structure de gouvernance institutionnelle claire, y compris « Big Data » et « Open Data » et des plateformes numériques suivant une approche et des principes favorisant l'intégration, la transparence, l'efficacité des ressources, la sécurité et une forte concentration sur l'utilisateur final tout en garantissant le respect des engagements en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pris à travers les contributions déterminées au niveau national et d'autres engagements climatiques ;
 - Elaborer une feuille de route détaillée (y compris la cartographie des projets déjà financés par des fonds extérieurs qui ont peut-être déjà élaboré des solutions ou qui ont l'intention de le faire à l'avenir) pour la mise en œuvre progressive de la stratégie, qui identifie les principaux éléments constitutifs prioritaires en termes de financement, mais aussi les gains rapides (e.g., les actions à privilégier, compte tenu des coûts et des contraintes de capacité), afin de faciliter son opérationnalisation ;
 - Identifier et cartographier les autres projets en cours financés par des fonds extérieurs ayant déjà des solutions et/ou qui envisageraient d'en développer ;
 - Proposer et Concevoir une Infrastructure Nationale Optimale (National DataCenter) pour l'Hébergement, le Stockage et le Traitement des données Publiques, y compris les options recourant aux services cloud ;
 - Elaborer les spécifications techniques de l'Infrastructure Nationale d'hébergement proposée, tenant compte des normes et standards arrêtés ;
 - Proposer un Dossier d'Appel d'Offres pour la réalisation de l'Infrastructure Nationale proposée et arrêtée.

Les services du consultant seront à fournir sur une période de vingt-deux (22) semaines

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le PAFEN invite pour le moment les Cabinets éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services ((brève présentation de leurs cabinets, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, copies des contrats déjà réalisés, etc.).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être un cabinet travaillant dans le secteur des TIC, notamment dans le domaine de l'infrastructure réseau/administrateur système/infrastructure cloud ;
- Avoir au moins une expérience confirmée dans le conseil et l'accompagnement de solutions d'hébergement et de gestion des données partagées et sécurisées, y compris dans l'élaboration de directives y afférentes ;
- Avoir déjà mené au moins une mission en Afrique subsaharienne sur des sujets similaires, au cours des cinq dernières années Avoir une expérience confirmée d'au moins 8 ans dans la classification de données publiques,

NB :

- Les missions similaires réalisées doivent être accompagnées des preuves de réalisation.
- Les experts clés ne seront pas évalués à ce stade.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) datant de septembre 2023 ». En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liés à cette mission.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'un sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Le bureau de consultants sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ), conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du Lundi au Jeudi de 8 heures 12 heures et de 14 heures à 17 heures et les Vendredi de 8h à 14 heures (heures locales).

Les manifestations d'intérêt doivent être livrées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par e-mail) avant le **28/3/2024 au plus tard à 16 heures avec mention :**

« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° BI-PFCIGL-PIU-280535-CS-QBS POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR REALISER UNE ÉTUDE COMPLETE SUR LA GESTION ET L'HEBERGEMENT DES DONNEES : INVENTAIRE, STRATEGIE, ANALYSE, POLITIQUE, PLAN OPERATIONNEL, BUSINESS PLAN ET MODELE DE GOUVERNANCE ».

Boulevard Ndadaye Melchior, Building Orée du Golf, 4^{ème} étage

E-mail: bienvenu.irakoze@pafen.gov.bi avec copie obligatoire à gaspard.mvukiye@pafen.gov.bi et pierre.ndamama@pafen.gov.bi et belyse.ndayikeje@pafen.gov.bi

Pour autorisation de publication

Bienvenu IRAKOZE

Coordonnateur du PAFEN

